

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL LANSAMAN sur la commune principale de l'AIOT Balasé 64160 GABASTON.**

**La référence de votre dossier est A-3-JNW2DUSPD et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 20/04/2023 à 11h01 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **42241196700017**

Raison sociale **EARL LANSAMAN**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**10 RUE JEANNIN**

**64160 GABASTON**

### Signataire

Qualité : **GERANT**

## Référent

Fonction : **GERANT**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL LANSAMAN**

Description des activités :

**Modification d'un élevage de canards prêts à gaver sur la commune de GABASTON, lieu-dit Balazé, section A n°103-104-105-106. - Construction d'un abri, jardin d'hiver, pour l'élevage existant de 7000 canards. Mise aux normes réglementaires. - Elevage en bande unique. - Présence simultanée de 7000 animaux. - Production annuelle : 7000 animaux X 3 bandes par an = 21000 animaux par an. - Alimentation et abreuvement à l'intérieur. - Surface de parcours : 5HA de parcours clôturés. - Pression azotée sur les parcours : 21000 animaux par an X 60grsN par animal = 1260 kgN par an : 5ha = 252 kg/ha. - Nature des effluents produits : fumiers de volailles. - Production d'azote dans le bâtiment : 21000 animaux par an X 69 grsN par animal = 1449 kg par an.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **Balazé 64160 GABASTON**

**Balazé**

**64160 GABASTON**

X : 439544

Y : 6256321

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Construction d'un abri, jardin d'hiver, pour l'élevage de 7000 canards prêts à gaver.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 7000 Animaux-Eq	Nombre d'emplacements -1000 Animaux-Eq	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Production d'azote dans le bâtiment : 7000 X 3 bandes par an = 21000 animaux par an X 69 grsN par animal = 1449 kgN par an. N° pacage : 064165090 - EARL LANSAMAN - Ilots :3 - 5 - 6 - 7 - 9 et12.**

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**2 - PC1 - 2000° jardin d'hiver.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**3 - PC2 - 1000° jardin d'hiver.pdf**